

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 17 FÉVRIER 2014

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 16

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VERGÉ, Maire.

Présents :

Mesdames Nadine AYMARD, Geneviève BÉGUÉ, Claudine BROSSERON, Sophie GILLAUD et Messieurs Roger BOREL, Jean-Michel DELCHER, Grégory FRÉCHOU, Christian GABIS, Christian LAMARQUE, André LAPASSET, Bernard POMMET, Jean-Christophe SOULIÉ.

Pouvoirs :

Madame Amapola GARRIC donne pouvoir à Madame Geneviève BÉGUÉ.
Madame Cathy TABORSKI donne pouvoir à Monsieur Bernard POMMET.
Madame Joëlle ROBIN donne pouvoir à Christian LAMARQUE.

Absents :

Mesdames Cathy AMOROS et Anne-Marie MELLET-BARBOULE et Monsieur Thierry HUGUET.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Ouverture de la séance à : 21 heures.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard POMMET.



Monsieur le Maire avant de passer à l'examen de l'ordre du jour demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections éventuelles à apporter au dernier compte rendu de séance. En l'absence de remarque il considère qu'il est adopté.

1-1 – FINANCES : Compte administratif 2013.

a) Section de fonctionnement.

Elle présente en dépenses un montant réalisé de 1 594 469,83 €, pour des recettes à hauteur de 1 829 692,53 €, ce qui dégage pour 2013 un excédent de 235 222,70 €.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, qui passe à son examen :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	588 090,00	490 082,08	36 699,99	0,00	61 307,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	904 600,00	821 191,28	2 975,38	0,00	80 433,34
014	Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	212 700,00	183 148,89	92,19	0,00	29 458,92
Total des dépenses de gestion courante		1 707 890,00	1 494 422,25	42 267,56	0,00	171 200,19
66	Charges financières	65 650,00	53 105,02	0,00	0,00	12 544,98
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 774 540,00	1 547 527,27	42 267,56	0,00	184 745,17
023	Virement à la section d'investissement (2)	193 338,85				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	4 675,00	4 675,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		198 013,85	4 675,00			193 338,85
TOTAL		1 972 553,85	1 552 202,27	42 267,56	0,00	378 084,02
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	21 283,38	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 475,00	119 139,30	1 376,95	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 071 096,00	1 116 466,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	487 519,00	513 312,02	5 287,28	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 700,00	12 870,67	0,00	0,00	1 829,33
Total des recettes de gestion courante		1 700 790,00	1 783 071,37	6 664,23	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 660,00	1 676,09	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	5 789,49	1 927,64	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 705 450,00	1 790 536,95	8 591,87	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	66 880,00	30 563,71			36 316,29
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		66 880,00	30 563,71			36 316,29
TOTAL		1 772 330,00	1 821 100,66	8 591,87	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012		⁽³⁾ 200 223,85				

b) Section d'investissement.

Elle présente en dépenses un montant réalisé de 765 108,03 €, pour des recettes à hauteur de 871 227,57 € ce qui dégage un excédent pour 2013 de 106 119,54 €.

Monsieur le Maire passe ensuite la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, qui passe à son examen.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 982 368,60	568 390,85	909 964,71	504 013,04
	Total des dépenses d'équipement	1 982 368,60	568 390,85	909 964,71	504 013,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	164 500,00	164 215,95	0,00	284,05
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	164 500,00	164 215,95	0,00	284,05
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	50 000,00	1 937,52	0,00	48 062,48
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 196 868,60	734 544,32	909 964,71	552 359,57
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	66 880,00	30 563,71		36 316,29
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	66 880,00	30 563,71		36 316,29
	TOTAL	2 263 748,60	765 108,03	909 964,71	588 675,86
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	378 217,46	15 944,27	539 281,42	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	878 217,46	515 944,27	539 281,42	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	30 000,00	35 804,63	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	297 000,00	297 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 800,00	15 866,15	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
	Total des recettes financières	342 800,00	348 670,78	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	50 000,00	1 937,52	0,00	48 062,48
	Total des recettes réelles d'investissement	1 271 017,46	866 552,57	539 281,42	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	193 338,85			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	4 675,00	4 675,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	198 013,85	4 675,00		193 338,85
	TOTAL	1 469 031,31	871 227,57	539 281,42	58 522,32
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012	794 717,29			

c) résultats de clôture 2013.

⇒ En fonctionnement :

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 pour la commune donne un excédent de 235 222,70 €, auquel est rajouté un excédent reporté de 2012 de 200 223,85 €, ce qui donne comme résultat de clôture 2013 un excédent de 455 446,55 €.

⇒ En investissement :

Le résultat d'investissement de la commune pour l'exercice 2013 donne un excédent de 106 119,54 € auquel est rajouté l'excédent reporté de 2012 de 794 717,29 € ce qui donne un résultat de clôture 2013 en excédent de 900 836,83 €.

Après cet exposé et conformément à la loi, Monsieur le Maire laisse la présidence à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, et quitte l'assemblée pour que le vote du compte administratif puisse avoir lieu. Monsieur Bernard POMMET propose au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif 2013 de la commune.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 1

1-2 – FINANCES : Approbation du compte de gestion 2013 du comptable communal.

Monsieur le Maire après avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée le compte de gestion de la commune produit par la Trésorerie Principale et visé par le Trésorier Principal, Monsieur ANGLES, explique que le rapprochement de ce document avec le compte administratif et les affectations de résultats qui y sont rattachés fait apparaître une cohérence et une exactitude au centime près.

Après cet exposé, il propose au Conseil Municipal de voter le compte de gestion 2013 de la commune, le Conseil Municipal accepte.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

1-3 – COMMANDE PUBLIQUE : Règlement du sinistre : réparation du local technique du stade de foot.

Après avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée le dossier, Monsieur le Maire explique que suite à l'incendie du local technique du stade de foot survenu le 02 janvier 2014 la compagnie d'assurance la SMACL a mandaté un expert qui a rendu son rapport.

L'assureur nous propose donc de rembourser les travaux nécessaires pour la remise en l'état à hauteur de 60 753,44 €. Les travaux seront programmés pour 2014. Il faut refaire :

- L'alimentation électrique du bâtiment (armoire générale avec coffret de commande et câblage).
- Le remplacement de l'armoire de commande d'éclairage des terrains de foot.
- Toute la partie plomberie, alimentation eau froide, production d'eau chaude et arrosage des terrains (situé dans le local).
- Le nettoyage d'une partie des locaux.
- Le changement d'une partie des plaques fibrociments de la couverture.
- La peinture des murs.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le quantum des dommages au montant de 45 012,63 € ;
- autorise le Maire à signer la lettre d'accord sur dommages.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

1-4 – INFORMATION : Location pour les ateliers municipaux.

Monsieur le Maire indique que le dépôt appartenant à Monsieur CARDONNE à côté de celui loué pour le service technique s'est libéré. Aussi après négociation un bail a été signé et de fait permet au service technique de pouvoir se développer et ce à compter du 1^{er} janvier 2014 pour un montant de 750,00 € ce qui fait pour l'ensemble des ateliers municipaux une location totale de 1 380,00 € par mois.

1-5 – DOMAINE ET PATRIMOINE : Autorisation donnée à la JSB Pétanque pour le dépôt d'une déclaration préalable pour un cabanon de jardin en bois.

Monsieur le Maire indique que depuis de nombreuses années la JSB Pétanque se plaint de devoir transporter chaque fois tout leur matériel pour l'organisation des concours. En 2014 ils ont cinq concours officiels et dix concours du vendredi soir.

Ils indiquent que dans le secteur de nombreux clubs ont un cabanon sur le terrain de pétanque.

Madame Geneviève BÉGUÉ, responsable de la liaison avec les associations montre un cabanon en bois existant sur une commune voisine.

Pour mettre en place ce cabanon en bois (10m² environ) sur le terrain de pétanque il faut déposer une déclaration préalable pour que le dossier soit instruit par le service instructeur et l'architecte des bâtiments de France.

Pour cela nous devons autoriser la JSB Pétanque à déposer ce dossier pour instruction.

Après cet exposé, il propose au Conseil Municipal d'autoriser la JSB Pétanque à déposer un dossier de déclaration préalable de travaux pour ce cabanon en bois, le Conseil Municipal accepte.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

1-6 – RESSOURCES HUMAINES : Création d'un poste d'ATSEM Principal 2^{ème} classe, d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe et de 3 postes d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.

Préambule :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs agents peuvent prétendre à un avancement de grade.

Pour cela il convient de créer ces postes.

a) Création d'un poste ATSEM principal de 2^{ème} classe :

Monsieur le Maire propose de créer, comme prévu au budget 2014 un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet.

b) Création de trois postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire propose de créer, comme prévu au budget 2014 : 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe.

La création du poste d'adjoint technique 1^{er} classe à temps non complet est reportée, suivant observations du centre de gestion.

Après cet exposé, le Conseil Municipal délibère et autorise Monsieur le Maire à créer :

- Un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet.
- Deux postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe à temps complet.
- D'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.
- À entreprendre toutes les démarches correspondantes.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Non participation au vote : 0

1-7 – QUESTIONS DIVERSES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

1-1 – FINANCES : Compte administratif 2013.	2
1-2 – FINANCES : Approbation du compte de gestion 2013 du comptable communal.....	4
1-3 – COMMANDE PUBLIQUE : Règlement du sinistre : réparation du local technique du stade de foot.	4
1-4 – INFORMATION : Location pour les ateliers municipaux.	5
1-5 – DOMAINE ET PATRIMOINE : Autorisation donnée à la JSB Pétanque pour le dépôt d'une déclaration préalable pour un cabanon de jardin en bois.	5
1-6 – RESSOURCES HUMAINES : Création d'un poste d'ATSEM Principal 2 ^{ème} classe, d'un poste d'adjoint technique 1 ^{ère} classe et de 3 postes d'Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe.	5
1-7 – QUESTIONS DIVERSES.	6